

NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE MEPRIS ET PROVOCATIONS

**Il refuse de nous entendre,
le compte à rebours est lancé !!!**

Après une année 2018 annoncée par la direction comme « exceptionnelle » en termes de résultats, un début d'année 2019 en hausse par rapport à 2018 et des allègements de cotisations patronales depuis le 1^{er} janvier 2019 qui représentent environ 530 000€ par an pour SICAL LUMBRES... , nous nous attendions à des NAO « exceptionnelles ».



Ces négociations ne sont pas à la hauteur de l'investissement des salariés.

Au contraire, la direction a rejeté la plupart de nos demandes sans aucune explication, pas un mot sur les conditions de travail ni sur la prise en compte des salariés de plus de 57 ans pour aménager leur fin de carrière, elle estime par ailleurs que les salaires sont plus que corrects alors que les profils individuels de compétences ne sont toujours pas à jour ou pire, ne sont même pas faits.

QUI SEME LA MISERE RECOLTE LA COLERE



Récapitulatif des demandes NAO de la CGT SICAL :

Revalorisation des salaires de 3% +40€ à compter du 1^{er} février

Réponse direction : 1,82% pour tous les salariés
Ou 2% pour ouvrier et DTAM si conservation des anciennes grilles de prime de production

Maintien de la prime de production en cas d'absence (prorogation de l'avenant de février 2017)

Réponse direction : maintien si conservation des anciennes grilles et exclusion de l'absence pour congé de paternité.

Revalorisation de la prime de dimanche de 72€ à 80€

Réponse direction : Non

Augmentation de 20€ par année sur les médailles du travail

Réponse direction : Ce montant est trop important, je propose un forfait supplémentaire de 50€ par médaille

Augmentation de la prime vacance de 70€

Réponse direction : Non, cette prime est déjà élevée

Instauration d'une prime de faction de 2€ par jour travaillé

Réponse direction : Non

Revalorisation de la prime d'astreinte du weekend pour les mécaniciens et électrotechniciens, indemnité égale au cadre.

Réponse direction : On vous propose 175€ comme les cadres et vous n'êtes pas dédommagés de vos déplacements et de vos heures de travail. Sinon je vous propose de passer de 127€ à 140€.

Embauche en CDI pour tous les postes de structure.

Réponse direction : Cela a été fait

Conditions de travail (arrêt des menaces et du mépris envers les ouvriers, amélioration de nos conditions de travail, plus d'écoute envers les salariés)

Pas de réponse de la direction

Engagement de l'entreprise pour exclure des astreintes les salariés de + de 57 ans qui souhaiteraient pour diverses raisons se retirer de cette fatigue supplémentaire.

Pas de réponse de la direction

La direction colporte dans l'entreprise que la CGT a demandé de baisser le taux de 1,82% à 1,5% pour le collège cadre. C'est un pur mensonge puisque nous avons quitté la réunion avec 1,82% pour les cadres et les Négociations ci-dessus dans le question/réponse pour les salariés du 1^{er} et 2^{ème} collège



DIVISER POUR MIEUX REGNER EST LA DEVISE DE LA DIRECTION

La CGT SICAL a décidé d'appeler à la grève illimitée